



BULLETIN 2^{ème} TRIMESTRE 2025





Annonces

Vends lunette occasion NIKON BATTUE :
Monarch UCC 1.1-4 x 24
Réticule lumineux
Prix 350 euros à débattre
Tel 06 03 04 23 16



Sommaire

- Le mot du Président page 3
- Bulletin d'adhésion page 4
- Vie de l'association page 5
- Pré-inscription BGG page 6
- Balistique terminale page 10
- Traque affut : des avis... page 20
- Régénération naturelle page 24
- La Peste Porcine Africaine page 27

Informations générales

- Les photos de couverture ont été réalisées par Mr Pages Nicolas
- Ouverture courant Aout de l'armurerie Royal Chasse en lieu et place de l'armurerie Française à Nîmes.

Agenda :

- Le 30 aout 2025 réunion régionale ANCGG à Calvisson



ASSOCIATION A BUT NON
LUCRATIF REGIE PAR LOI 1901

Correspondance :
AC3G C/O Mr VAILLE Jean Louis
22 rue Péréguis
30420 CALVISSON

Tél. : 06 03 04 23 16

E-mail : ad30ac3g@gmail.com

Site internet :
www.ancgg.org/ad30

**Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans
l'autorisation de l'AC3G.
Les opinions émises
n'engagent que leurs
auteurs.**

**Rejoignez-nous
sur Facebook !**

Le mot du Président

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je me dois de vous informer que notre relation avec la fédération des chasseurs du Gard s'est brusquement tendue. En effet il semblerait que nous ne recevions pas cette année la subvention annuelle de 500 euros comme les années précédentes. Le motif de ce refus, à ce jour, ne m'a pas été signifié et je n'ai eu aucun contact avec le Président ou le directeur afin de pouvoir échanger sur le sujet. Je ne commenterai donc pas les raisons de cette position sans en savoir davantage.

Pour autant cela ne nous empêchera pas de poursuivre notre démarche de valorisation du BGG et la continuité de sa tenue pour 2026. Je me suis rapproché de la mairie de Calvisson afin de voir avec eux l'organisation possible pour pouvoir bénéficier d'une salle de façon mensuelle le samedi ou le dimanche pour la tenue des réunions de préparation du BGG. En ce qui concerne le stand de tir il nous reste comme solution de repli, le stand de Saint Ambroix et je travaille avec Bernard Barlaguet sur une autre solution. A ce jour des contacts ont été pris et j'espère pouvoir vous en dire plus fin d'année.

Comme vous le savez nous organisons comme chaque année la réunion régionale de l'ANCGG et celle-ci se tiendra non pas à l'Ecole de Chasse mais à Calvisson, le 30 aout 2025.

Vous le voyez les tensions actuelles avec la FDC30 ne nous empêcheront pas de poursuivre notre route et nos objectifs d'amélioration des connaissances des chasseurs pour ceux qui le désirent.

Ceci étant dit, il faut bien admettre que le retrait de cette subvention ne nous arrange pas. Mais des solutions de remplacement existent : l'inscription de l'association à l'organisation de lotos, les formations tirs sur cible fixe ou mobile, les soirées GAIM... Toutes ces activités sont rémunératrices pour l'association, mais demandent un investissement personnel pour trouver les sociétés de chasse intéressées ! Pour information l'association a participé financièrement cette année à la formation de 2 nouveaux référents tirs à savoir messieurs André Lancry et Philippe Lagier, ils viendront épauler David Pages pour les prestations de formation tir qui seront fournies auprès des associations qui le demandent.

A nous tous de relever ce nouveau défi et ainsi d'assoir encore plus l'association dans le paysage de la chasse gardoise.

JL Vaille



DEMANDE D'ADHESION A L'AC3G

Document à retourner :

- Par courrier : C/O AMORY Herve- 13 rue des châtaigniers 30190 BOUCOIRAN ET NOZIERES
- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com

Je soussigné,

NOM (en majuscule) :

Prénom :

Demande mon admission comme membre actif et souscrit sans réserves à la charte des chasseurs de Grand Gibier, ainsi qu'au règlement intérieur de l'association dont j'ai pris connaissance (ces documents sont accessibles sur le site de l'association)

Date :

Signature :

Adhésion annuelle (joindre un chèque à l'ordre de l'AC3G)

- Montant de l'adhésion standard : 26 euros
- Montant de l'adhésion pour les candidats au BGG pour la 1^{ère} fois : 15 euros
- Abonnement facultatif à la revue « GRANDE FAUNE » : 35 euros

IL EST AUSSI POSSIBLE DE REALISER SON ADHESION EN LIGNE SUR LE SITE

www.ancgg.org/AD30

L'adhésion ne sera considérée comme définitive qu'après agrément du Conseil d'Administration de l'association



VIE DE L'ASSOCIATION

Le salon SUD TRADITION d'Uzès

Cette manifestation nous a occupé une grande partie cet hivers afin de pouvoir présenter une prestation de qualité. Nous avons à cœur de faire oublier le salon de Saint Gilles où les conditions d'accueil ne correspondaient pas à nos attentes.

Le projet longtemps travaillé, nous a permis d'obtenir de la part de l'organisateur un emplacement de qualité (qui a fait bien des envieux), où nous avons pu présenter la palette de nos prestations ;



Brevet grand gibier



Stand cotation AFMP



Formations tir avec le GAIM et exposition photos.



Grande TOMBOLA



Pour la première fois, l'association a organisé une tombola dont le 1^{er} prix (un bracelet de chevreuil en tir d'été) fut remporté par un jeune chasseur passant son permis de chasse en aout. Le 2^{ème} prix (un kit de sécurité battue) fut gagné par une jeune chasseresse passionnée de chasse au sanglier. Cette tombola reçut un accueil très favorable et nous sommes très heureux que ce soit de jeunes chasseurs qui aient remporté les deux premiers prix.



Grande exposition de trophées

Notre stand a fait l'objet d'une fréquentation importante avec entre autres, la venue de Willy Schraen, de Jean Lassalle, d'influenceurs, de jeunes chasseurs en herbe, sans oublier les Trompes Cévenoles.



Le grand public a été très intéressé par l'exposition et de très nombreuses questions furent posées. Les membres de l'association se relayèrent durant le week-end pour apporter toutes les réponses aux visiteurs.



Conjointement à l'exposition de trophées, une exposition photos a été réalisée et le public a été sollicité pour désigner le prix du public.

Mais le salon c'est aussi le moyen pour l'association de se faire connaître par le biais de la cotation des trophées, mais aussi pour les visiteurs intéressés, de s'essayer au tir virtuel et de s'inscrire aux formations tirs proposées par l'association. C'est également un moyen pour nous de faire connaître le BGG, et de récupérer des candidats potentiels pour l'année suivante. Une quinzaine de contact ont ainsi pu être pris.

Cette manifestation nous permis aussi de célébrer les 25 ans de l'association, lors d'un repas pris en commun le samedi soir sur le site du salon.



Ce salon fut un grand succès pour l'association. La fréquentation fut très importante avec environ 40000 visiteurs sur le week-end, et un grand merci à l'équipe de fidèles qui nous a permis de monter et animer ces deux jours de salons.



Le Brevet Grand Gibier 2025.

Comme à l'accoutumé il s'est déroulé à l'Ecole de chasse le dimanche 18 mai, sous la présidence de Madame Tissot Véronique Présidente de l'AD48.

Le matin l'épreuve théorique rassembla l'ensemble des candidats présents, et l'après-midi pendant la correction des copies, l'épreuve de tir carabine fut organisée.

A noter que comme pour le BGG 2024, 5 candidats sur les 13 inscrits ne se sont pas présentés. C'est regrettable à la fois pour eux et pour les formateurs, car l'investissement qu'ils fournissent dans la réalisation de la préparation du BGG s'en trouve terni. On ne le redira jamais assez, passer le BGG demande un effort personnel soutenu pour réussir.



Les résultats 2025 ont vu l'attribution de 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent soit 5 médailles sur 8 candidats présents soit un taux de réussite de 63%. Bravo à eux pour les efforts fournis. On notera l'absence de la fédération du Gard pourtant conviée à cet événement, sans aucun doute retenue par des obligations de premier ordre. Un pot de l'amitié clôtura cette épreuve.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2025

Elle se déroula à la suite de l'épreuve du BGG, comme à l'accoutumé. Après validation du compte rendu de l'AG de 2024, il fut présenté dans l'ordre, le bilan moral du président, le bilan comptable 2024, les orientations pour 2025/2026 et le budget prévisionnel 2026. Tous ces éléments furent validés par l'ensemble des présents et représentés. Pour 2026 les projets sont superposables à ceux de 2025 en ce qui concerne le BGG et nous avons déjà une quinzaine de candidatures potentielles, mais je le redis il n'y aura un BGG en 2026 que si 10 candidats sont inscrits fin janvier. Concernant le salon Sud Tradition il ne devrait pas se tenir dans le Gard, aussi notre participation est remise en cause, car soit pour des raisons de logistique soit à cause de la présence d'autre AD filiale de l'ANCGG nous ne pourrions nous engager dans cette démarche. Les formations tir doivent par contre être améliorées et il est capital que l'ensemble des adhérents s'investisse dans la diffusion des prestations que nous proposons. La période des lotos va elle aussi bientôt reprendre et nous devons être capable de récupérer quelques subsides pour alimenter les caisses de l'association.

Inscription de 2 adhérents à la formation référent tir

Cette année une formation de référent tir se déroulait du 19 au 21 juin, au stand de tir de La Canourgue en Lozère. L'association a décidé de donner une suite favorable aux demandes de messieurs Lancry et Lagier afin de renforcer l'équipe des référents tir de l'association.



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION AU BGG

Document à retourner :

- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com; 30420jlvaille@gmail.com

NOM (en majuscule), Prénom :

Date de naissance : :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Etes-vous titulaire du permis de chasser ?

OUI : Depuis quand : NON : Désirez-vous le passer :

Passez vous le Brevet Grand Gibier pour la première fois ? OUI NON

Option(s) choisie(s) : TIR ARC VENERIE

Activités cynégétiques particulières :

ONF ONCFS Garde particulier agréé

Technicien FDC Administrateur FDC Lieutenant Louvèterie

Conducteur de chien de sang agréé :



BALISTIQUE TERMINALE : Déformation du projectile suivant sa composition et structure

Plan :

- 1) Définition
- 2) Energie cinétique et létalité de la munition
- 3) Les phénomènes à l'impact et leurs répercussions sur l'animal
- 4) Différents types de munition et leurs comportements
- 5) Munition sans plomb pourquoi un tel coût ?

1- Définition

La balistique se décompose en 3 parties :

- la balistique interne qui concerne les phénomènes qui se produisent entre la percussion de l'amorce et le moment où le projectile sort du canon.
- la balistique intermédiaire ou de vol concerne les phénomènes qui se produisent lors du vol du projectile vers la cible.
- la balistique terminale qui définit les phénomènes qui se produisent lors de l'impact du projectile dans le corps de l'animal. C'est cette dernière que nous allons aborder ici.

Quelques rappels de physique :

Lors de l'inflammation de la poudre dans une cartouche, il va y avoir libération de l'énergie chimique stockée dans la poudre en énergie :

- cinétique qui propulse le projectile,
- calorique qui chauffe le canon.

Dans ce cas, le rendement de la production d'énergie cinétique est de l'ordre de 30%, 70% étant perdue en énergie calorique.

L'énergie cinétique est l'énergie que possède tous corps du fait de son mouvement. Cette énergie est fonction de 2 paramètres :

- La vitesse du projectile
- La masse du projectile
-

Elle se calcule selon la formule suivante :

$$E = \frac{1}{2} m v^2.$$

Dans le cadre de la chasse, l'énergie minimum réglementaire d'une munition est de 1000 joules à 100 mètres.



Energie recommandée par l'ANCGG à 100 m :

Type de gibier	Affût ou Approche	Battue
Chevreuril	1000 J	1500 J
Cerf Sanglier Daim	2500 J	2500 J
Mouflon Chamois	2000 J	

Dans la quantification de l'énergie cinétique, le paramètre fondamental est la vitesse du projectile car il intervient à hauteur de son carré, alors que la masse du projectile n'intervient qu'à hauteur de sa valeur.

A retenir : vitesse initiale prédomine sur masse du projectile.

2 – Corrélation entre énergie cinétique et l'effet létal d'une munition.

Par définition le pouvoir létal est en lien avec l'énergie cinétique et plus précisément l'énergie de déformation. Cette énergie de déformation résulte du différentiel entre l'énergie cinétique avant impact, et l'énergie cinétique à la sortie.

Selon le principe de Lavoisier rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Ainsi
Ec à l'impact = Energie de déformation + Ec de sortie.

Donc plus l'énergie cinétique avant impact est élevée et mieux c'est. Mais pas que !

La distance de vol entre aussi en jeu ! Plus le vol est long et plus l'énergie cinétique à l'impact diminue, celle-ci se transformant en énergie calorifique du projectile et de l'air.

De plus l'importance du coefficient balistique d'un projectile entre en jeu : un « fer à repasser » consomme plus d'énergie pour se déplacer qu'une voiture de course. C'est l'impact de l'aérodynamisme.

Il représente l'aptitude du projectile à surmonter la résistance de l'air et à maintenir sa vitesse. Reflète l'aérodynamisme.

$$\text{C.B.} = \frac{\text{densité de section}}{\text{facteur de forme}}$$

Quel que soient leur calibre et leur poids, des projectiles de même coefficient balistique lancés à la même vitesse sous le même angle parcourront la même trajectoire dans le même temps.

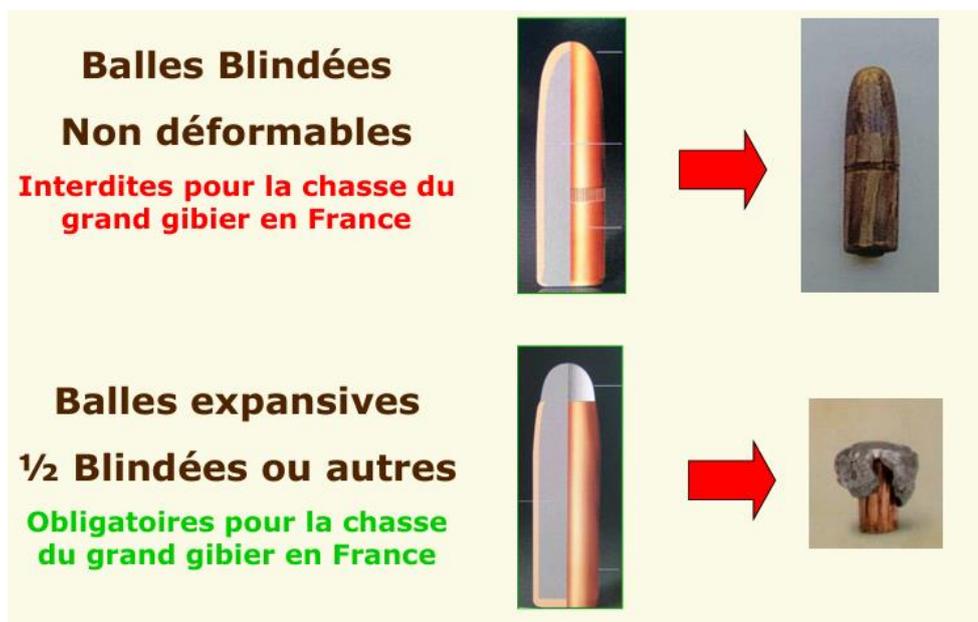
plus le coefficient balistique est élevé



plus la trajectoire est tendue



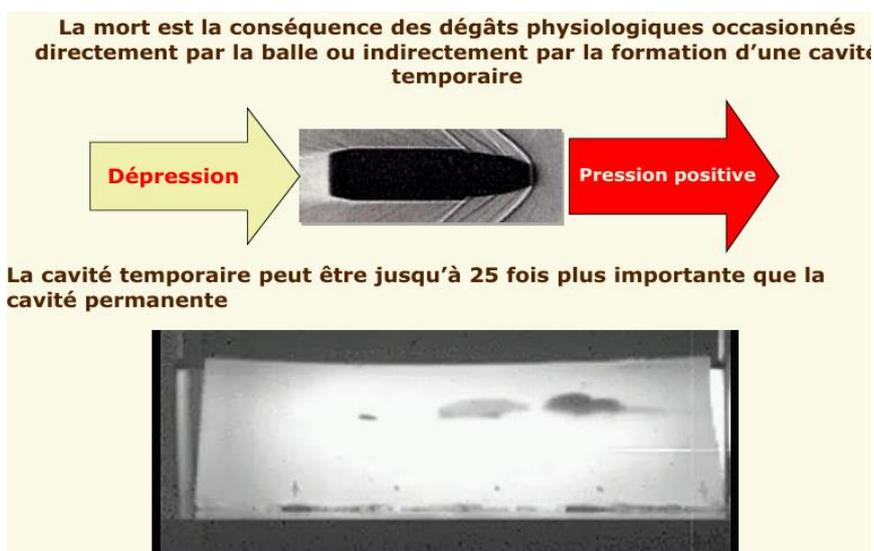
A retenir : plus la distance de vol est grande, plus E_c à l'impact sera réduite.
D'autre part plus le coefficient balistique est grand, plus rapide est la perte E_c .
Importance du coefficient balistique pour les tirs à longue distance.



3- Phénomènes à l'impact et répercussion sur l'animal.

L'énergie de déformation est en lien direct avec la déformabilité du projectile qui traverse un corps. Elle est spécifique de chaque type de munition car elle est fonction de la nature du matériau utilisé mais également de la conception du projectile. Plus le projectile se déformera et plus il libèrera d'énergie de déformation car il va perdre en vitesse voir en masse. C'est pourquoi à masse égale et à vitesse égale un projectile blindé et un projectile à pointe creuse n'auront pas le même pouvoir létal.

A retenir : Energie de déformation est proportionnelle à la perte de vitesse du projectile, avec ou non sa perte de masse.





Lors de l'impact il se crée un effet cavitaire dans le corps de l'animal. Cet effet cavitaire est caractérisé par une surpression à l'avant du projectile suivi d'une dépression après le passage du projectile. Et c'est cet effet cavitaire qui est responsable du pouvoir létal car il provoque une onde de choc qui détruit les tissus.

Comment expliquer la différence d'efficacité immédiate de certains calibres

Calibre	Masse de la Balle	Vitesse à l'impact	Energie À l'impact	Vitesse Résiduelle 80%EA	Quantité de mouvement absorbée
300 Win Mag	9,7 g	950 m/s	4377 J	425 m/s	5,09 Ns
9,3x62	18,5 g	685 m/s	4340 J	306 m/s	7,01 Ns

En dehors d'une atteinte direct au système nerveux ou au squelette, c'est la quantité de mouvement absorbée par le gibier qui va le faire tomber immédiatement.

Pourquoi dans certains cas ma munition n'est pas performante ?

Prenons l'exemple d'un tir à longue distance. La vitesse résiduelle à l'impact est trop faible pour permettre une expansion correcte du projectile, ainsi celui-ci ne va pas se déformer suffisamment et par conséquent l'énergie de déformation sera insuffisante et le projectile se comportera comme une balle blindée.

Prenons le cas contraire avec la même munition, tir à très courte distance, l'énergie cinétique initiale est ici très élevée et donc le projectile va quasiment « exploser » au contact de l'animal provoquant ainsi des dégâts sur la venaison bien supérieurs.

A retenir : Il découle de ces remarques que la structure de la balle, et sa vitesse sont un couple qui, pour fonctionner correctement, doivent travailler dans une fourchette de valeurs prédéterminées.

4- Différents types de munition et leurs comportements

Donc on peut classiquement classer les projectiles schématiquement en 2 catégories :

- Ceux qui sont dits « fragiles » ou qui se fragmentent facilement et ont moins besoin d'énergie cinétique à l'impact (adaptés aux tirs à longue distance) comme la SST de Hornady, Evogreen de RWS...
- Ceux qui sont plus « résistant » et qui libèrent leur énergie en profondeur grâce à une libération de l'énergie contrôlée par augmentation progressive du volume du projectile au cours de sa déformation. Exp : Acubond, Barnes, Vulcan, Oryx...



Toute la difficulté technique réside à définir une résistance du projectile optimum dans une plage de vitesse choisie. En dehors de cette plage de vitesse le projectile ne se comportera pas de manière adéquate et reproductible, soit il « explosera » si la vitesse est trop importante, soit il ne pétalisera si la vitesse est insuffisante.

- **Balles avec conservation de masse (noyau soudé et monolithiques) :**
 - Expansion contrôlée
 - Préservent la venaison
 - Bonne pénétration
 - Trou de sortie probable
- **Balles à fragmentation :**
 - Formation d'éclats ou de pétales qui peuvent augmenter la vulnérabilité
 - Venaison moins préservée
 - Risques d'éclats par ricochets ou passage dans la végétation
 - Plus adaptées à l'approche qu'à la battue
- **Les balles demi-blindées traditionnelles se situent entre ces deux types de balles**

- **Expansion rapide – gibiers légers**
- **Expansion contrôlée – gibiers lourds**

Les modèles de projectiles sont nombreux et variés mais quelques grands principes sont à retenir :

- a) Le cuivre est plus dur que le plomb
- b) Donc plus la chemise en cuivre est épaisse plus le projectile est rigide et donc plutôt destiné au gibier lourd.

Interlock SP



(Hornady)

SST



(Hornady)



Accubond



(Nosler)



(Norma)

Avec ce type de munition les effets sur le gibier sont très variables selon le fabricant. Ainsi la SST « abime » beaucoup la venaison et impose un parage en conséquence. L'interlock convient bien pour de petits animaux chevreuil, isard, la Vulcan ou l'Oryx de chez Norma sont plus adaptées pour les gros calibres 9.3x62....

- c) Un projectile encapsulé a une action perforante plus importante du fait d'une moindre déformabilité.

Partition

H Mantel



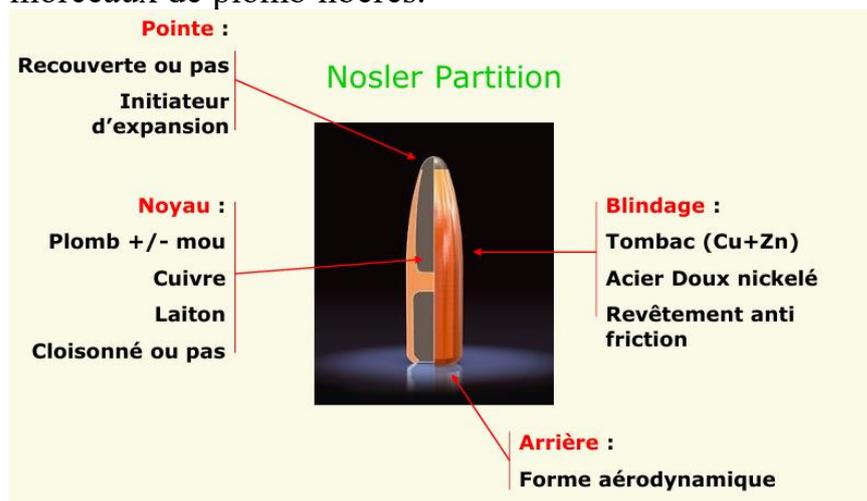
(Nosler)



(RWS)



Avec ce type de projectile on observe clairement deux parties qui ont des fonctions différentes. La partie supérieure a pour objectif de se déformer par pétalisation et de se séparer du corp inférieur ceci dans un soucis de créer un maximum d'hémorragie. La partie inférieure elle agit comme une masse en libérant beaucoup d'énergie et en cassant tous les os. Inconvénient de ce type de munition la venaison est très abimée au point d'impact et demande un parrage important du aux petits morceaux de plomb libérés.



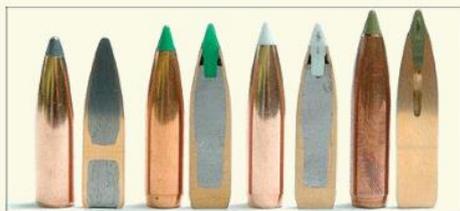


Si on étudie le comportement de l'Evogreen on observe déjà des zones de fractures sur l'ogive qui ont pour objectif de programmer la déformation. Celle-ci allant jusqu'à la séparation des pétales la partie arrière se comportant comme une masse. Ce type de projectile crée beaucoup de lésions et demande donc un parrage conséquent de la venaison.



Pour résumer :

- **les balles plomb**
 - à simple noyau
 - à double noyau
 - à noyau fusionné
- **les balles sans plomb**
 - monolithiques
 - à noyau chemisé
- **les balles mixtes**



5- MUNITIONS SANS PLOMB POURQUOI UN TEL COUT ?

Les munitions sans plomb sont en cuivre avec présence ou non d'adjuvants métalliques pour former un alliage plus ou moins ductile.

Ce sont donc essentiellement des projectiles monométalliques.

Ces projectiles sont dotés à leur pointe d'une cavité, couverte ou pas par un insert.

C'est cette cavité qui va assurer l'intégralité du caractère létal de la munition. Sans cette cavité le projectile serait assimilable à une balle « blindée » qui se déforme peu et libère donc peu d'énergie.

Tout le savoir-faire des fabricants va donc porter essentiellement sur la réalisation de cette cavité.

Lors de la pénétration du projectile dans le corps la cavité va se remplir de liquides et ceux-ci étant incompressibles, ils vont induire la pétalisation ou le champignonage.

Quelques exemples :



GMX et ETX (Hornady)

Ces 2 balles sont identiques par leur structure mais la GMX a une forme pointue destinée au tir à plus longue distance, alors que la ETX a une forme arrondie plus orientée battue.

A noter que la MONOFLEX est une GMX pour arme à magasin tubulaire.



GMX

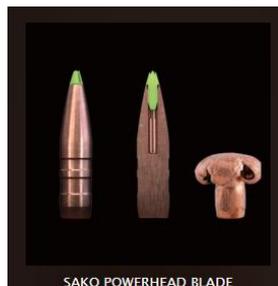


ETX

POWERHEAD BLADE (Sako)

Balle 100% cuivre ductile, ce qui permet un bon champignonnage à faible vitesse pour les tirs longue distance ou pour les petits animaux.

La pointe en polymère protège l'extrémité de la balle et favorise le coefficient balistique. Le cuivre doux de la pointe est prédécoupé en 5 pétales à l'avant de l'ogive, pétales qui vont s'ouvrir de façon régulière lors de l'impact. La balle a un fort coefficient balistique et une trajectoire plate



SAKO POWERHEAD BLADE

EXERGY TXRG CUTTING EDGE et EXERGY BLUE (Sellier Bellot)



TXRG



EXERGY BLUE

Ces munitions dont la balle est constituée de cuivre recouvert d'une pointe en polymère. Combinée à une forme innovante de la cavité intérieure, la géométrie spécifique de l'arrête tranchante garantit une pénétration rapide et contrôlée et maximise l'expansion de la balle. La structure en matériau homogène ne contenant pas de plomb garantit une masse résiduelle élevée et une déformation contrôlée à n'importe quelle distance. Son rebord



tranchant crée un orifice de pénétration du tir parfaitement circulaire facilitant les hémorragies et donc la recherche au sang. La balle EXERGY BLUE est une évolution de la précédente avec une queue boat tail qui assure une meilleure stabilité de vol.

En conclusion :

Les cavités seront différentes selon que la munition est destinée à du tir à longue distance (exp TTSX). Dans ce cas la cavité sera plus grande pour fragiliser davantage le projectile et permettre une bonne pétalisation. En revanche pour du tir à plus courte distance on privilégiera un projectile qui champignonne ce qui traduit une importante perte d'énergie...

Gorge de sertissage et gorge de délestage :

Vous remarquerez que la majorité des projectiles monométalliques sont dotés d'un insert en polymère sur la pointe. Ceci dans un but d'améliorer le coefficient balistique, ce qui joue sur la balistique intermédiaire (ou balistique de vol), et très peu sur la balistique terminale.

Sur certains de ces projectiles on peut apercevoir des gorges (exp HIT, TTSX, driven hunt...) ce ne sont en aucun cas des gorges de sertissage mais des gorges de délestage.

Gorge de sertissage



Gorge de délestage



La gorge de délestage a 2 utilités :

- Réduire la zone de contact entre les rayures du canon lors de la déformation du projectile au départ du coup. Cela permet de limiter les zones de friction et par conséquent de jouer sur la vitesse du projectile. Le cuivre étant plus dur que le plomb les contraintes mécaniques sont donc plus importantes et en limitant ces surfaces on limite la contrainte et donc on limite l'usure des canons
- La gorge de délestage permet également de récupérer le cuivre qui va se déplacer lors de la prise de rayure et donc de limiter l'encuvrage des canons.

En conclusion je dirai que la présence de gorges de délestage est un point important dans le choix du projectile monométallique.

Mais pourquoi ce surcoût important pour les munitions sans plomb ?



Certes le cuivre est plus cher que le plomb mais cela ne suffit pas à expliquer le différentiel de prix.

Il existe deux façons de réaliser des projectiles sans plomb, soit par décolletage soit par matrissage.

La fabrication par décolletage est de loin la plus précise, la plus régulière mais également la plus onéreuse. Ce n'est pas la technologie la plus utilisée car elle nécessite un tour numérique qui représente un investissement machine très conséquent.

La fabrication par matrissage elle permet d'avoir des cadences plus importantes, c'est un procédé qui se rapproche le plus de la fabrication des munitions conventionnelles et qui peut permettre de réutiliser le parc de machines-outils existant moyennant quelques transformations. Certes toutes les machines-outils ne peuvent être modifiées mais cela permet d'amortir les coûts de fabrication. Par contre les coûts de maintenance des machines explosent car l'usure des matrices est plus rapide qu'avec du plomb.

Les étapes :

Dans un premier temps le fil de cuivre est poussé dans la matrice pour donner la forme du projectile.

Puis on procède à la découpe des gorges de délestages.

Ensuite on procède au perçage du trou central et on termine par son usinage en définissant les zones de rupture pour la formation des pétales par enfoncement d'un carré métallique ce qui permettra d'avoir 4 pétales.

Afin de permettre au cuivre de retrouver ses caractéristiques de résistance initiale on procède au recuit de l'ogive afin d'éviter l'écroutissage du cuivre qui pourrait créer des zones de cassure des pétales.

Pour conclure là où deux étapes de fabrication sont suffisantes pour fabriquer un projectile avec plomb, il faut 5 étapes pour fabriquer un projectile qui pétalise, ceci explique que les coûts de vente ne soient pas superposables.

JL Vaillé

Ce document a été réalisé à partir d'informations extraites du module de formation ANCGG, mais également à partir de la vidéo « Les armes et la science By Jérémie » « La balistique terminale ».



TRAQUE AFFUT : Des avis partagés !

Le principe de la traque affut :

La particularité de ce mode de chasse collective réside dans le positionnement des postés sur le territoire chassé. Là où la battue traditionnelle consiste à disposer les chasseurs en lignes autour de l'enceinte, ici on dispose préférentiellement les postés sur les coulées à l'intérieur ou en périphérie de la parcelle chassée.



Les objectifs de la traque affut :

- Améliorer les résultats de tir : dans ce mode de chasse les animaux se présentent aux postes moins stressés ce qui est censé permettre une meilleure identification de l'animal tiré et une plus grande réussite dans les tirs. On estime que dans ce cas 2 balles en moyenne sont nécessaires pour un prélèvement là où il en faut 6 à 7 en battue. De plus en positionnant plusieurs miradors sur une même coulée, on augmente le nombre de prélèvements.





- L'animal se présentant calmement le chasseur peut placer sa balle de manière à préserver au maximum la venaison afin de permettre la commercialisation de celle-ci.
- Augmenter la rapidité de réalisation du plan de chasse : comme théoriquement la réussite des tirs est supérieure on peut effectivement envisager de réduire le nombre de journée de chasse.
- Le partage de la nature est de ce fait plus facile avec les autres usagés de la nature car les chasseurs sont moins présents sur le terrain, d'autre part leur présence est plus discrète car ils ne sont pas sur les allées mais répartis dans la parcelle. Donc potentiellement moins de conflits chasseurs, non chasseurs.

La mise en œuvre d'une traque affut

- Ce mode de chasse s'applique à des territoires présentant une grandeur conséquente de plusieurs centaines d'hectare. Même si elle peut être mise en œuvre sur des parcelles plus réduites, celles-ci risquent de se vider plus facilement, ce qui n'est pas le but recherché.
- Le milieu ne doit pas être trop fermé car alors se pose un problème de visibilité ne permettant pas une bonne identification et une anticipation du tir.



- L'accessibilité aux différents postes doit être relativement facile et rapide afin de déranger à minima les animaux présents dans l'enceinte. Il ne faut pas non plus que le temps nécessaire à la prise de postes soit trop important pour ne pas retarder le début de battue.
- Mettre en place systématiquement un mirador à chaque poste. Cela sous entend un budget en conséquence. On part sur la base d'un mirador pour 10 hectares ce qui représente pour 500 hectares une quarantaine de miradors.
- Enfin le point majeur : très bien connaître le territoire concerné. En effet la pertinence du choix des emplacements des postes ne peut s'envisager sans une connaissance parfaite des remises des animaux et des zones de fuite en fonction des saisons, et des choix d'attaque de la traque. De plus le choix des emplacements sera évolutif au cours du temps, en fonction du changement de comportement des animaux et de la pertinence initiale.



Quelques idées reçues sur la traque affut

- La traque affut n'est pas une invention récente. Elle se pratiquait déjà au moyen âge où la préoccupation majeure était de prélever une venaison de qualité. Un animal forcé par les chiens sur une grande distance est bourré d'adrénaline et a donc une valeur gustative de moindre qualité.
- La traque affut n'est pas une poussée silencieuse. L'emploi des chiens est possible voir conseillée, mais il va de soit que des chiens de courtes quêtes seront préférés à des chiens de longues quêtes. Le déplacement des traqueurs ne se fera pas en ligne comme dans une battue traditionnelle, mais de remises en remises pour provoquer le déplacement des animaux.
- Ce mode de chasse est parfois considéré comme plus sécuritaire. On peut le penser car les postes sont murement choisis en fonction du risque. Le gibier se présente calmement ce qui permet un tir réfléchi. Cela dit, il est un paramètre que l'on ne pourra jamais appréhender : c'est le comportement humain, il est parfois imprévisible, sans oublier l'adage : « Lorsque l'on appuie sur la queue de détente, le diable est de sortie... ». Il ne faut pas oublier la présence des piqueurs dans l'enceinte, ainsi que le promeneur ou le ramasseur de champignons sorti de nulle part...
- Ce mode de chasse existe-t-il ailleurs que dans l'est ou autour de Paris ? On pourrait penser que ce mode de chasse est lié à la présence de grands massifs forestiers du centre ou de l'est. Mais en fait ce mode de chasse se pratique également en montagne où le positionnement des tireurs se fait sur les zones de fuites des animaux : cols, barres rocheuses... mais ici on parle de battues au sens de chasse collective à l'inverse des chasses individuelles.

Dans le Gard ce mode de chasse peut-il s'appliquer ?

Si l'on peut chasser tout type d'animaux en traque affut, il faut quand même reconnaître que ce mode de chasse est plus adapté aux cervidés. Même si l'on retrouve tout type d'animaux en forêts domaniales, il faut bien reconnaître que dans notre département le sanglier affectionne particulièrement les bois denses ou les zones de fourrés difficiles d'accès. La mise en œuvre de ce mode de chasse, avec l'investissement temps et financier nécessaire ne me paraît pas acquis. Pour autant c'est une notion qui pourrait être amenée à se développer dans le cadre de la mise en place du GIC cerf sur le massif de l'Aigoual. Il appartiendra aux différents responsables de territoires d'en appréhender l'intérêt.

En conclusion : le pour, le contre

Points positifs :

- Ce mode de chasse permet le prélèvement du grand gibier de façon plus pertinente car le chasseur a le temps de bien identifier sa cible avant de tirer.



Les erreurs de tir sont donc plus impardonnables car le gibier se présente plus calmement sur les zones de tir.

- Le nombre de balles tirées pour prélever un animal est nettement inférieur, ce qui de facto, devrait diminuer mathématiquement le risque d'accident.
- Le nombre d'animaux blessés devrait théoriquement être nettement inférieur car le chasseur peut placer sa balle ou s'abstenir.
- Ce mode de chasse peut, dans certains cas particuliers, faciliter la relation entre non-chasseurs et chasseurs en limitant la présence de ces derniers sur un territoire très fréquentés par d'autres utilisateurs.
- Ce mode de chasse créant moins de stress chez les animaux, cela permet d'éviter des décantonements et de « vider » les territoires pendant une période plus ou moins grande.

Points négatifs :

- Ce mode de chasse ne doit être en aucun cas assimilé à un moyen de régulation d'une espèce. La régulation n'est pas de la chasse, et ce n'est pas parce que les chasseurs assurent parfois cette fonction qu'il faut y perdre son âme.
- Les contraintes d'aménagement sont lourdes et chronophages. C'est une notion à prendre sérieusement en compte avant de se lancer dans l'aventure. Rien n'est acquis, une remise en cause permanente est nécessaire pour un fonctionnement optimum.
- Ce mode de chasse ne s'adapte pas à tous les milieux. Le biotope, la topographie, l'accessibilité sont des paramètres fondamentaux pour sa mise en œuvre.

Une fois tous ces paramètres appréhendés il appartient à chaque responsable de chasse d'en discuter avec les membres de l'association et d'envisager la suite à donner. L'objectif de cette réflexion étant de vous aider à vous approprier le projet en connaissance de cause.

J L Vaillé



REGENERATION NATURELLE, FORET NATURELLE

La régénération naturelle d'un peuplement forestier semble préférable à la régénération artificielle. Pourtant, toutes deux ont leurs atouts !



Régénération artificielle dans la forêt de Pont de Buis (Finistère), au printemps 2021.

Lorsqu'une forêt est laissée à l'état sauvage et n'est ni exploitée ni entretenue, sa seule méthode de régénération est la régénération naturelle, qui a lieu au terme d'une forte pression concurrentielle entre les espèces. La sylviculture permet une approche alternative qui est la plantation d'arbres : on appelle cela procéder à une régénération artificielle. Pourtant, au bout du compte, nous aurons dans les deux cas une forêt, mais l'une poussera peut-être plus facilement que l'autre. Et ce n'est pas forcément celle que l'on croit. Préférer une régénération naturelle ou artificielle ?

De la régénération naturelle ou de la régénération artificielle, aucune des deux méthodes n'est bonne en soi pour renouveler une forêt, et si toutes deux ont leurs avantages et leurs inconvénients, elles sont souvent imposées aux forestiers par des facteurs extérieurs et indépendants de leur volonté.

Le forestier est humble, et s'il apporte sa contribution à l'élan de la nature, il sait pertinemment que c'est toujours elle qui a le dernier mot.

Tout forestier, après avoir connu le travail que requiert une plantation, espère pouvoir s'en passer ou la réduire à son strict minimum en comptant sur la prolixité de mère nature et sur le travail qu'elle mène en suivant l'instinct de survie qui lui impose.

Il compte donc sur l'amour que se portent les arbres pour reproduire leur patrimoine et engendrer une belle lignée qui fera la joie de leur propriétaire tout autant que de la faune et de la flore locales.

Il lui faut toutefois se confronter à la réalité qui n'est pas toujours en adéquation avec le désir, et se poser les bonnes questions :

- Les arbres semenciers sont-ils d'assez bonne qualité pour perpétuer l'espèce et donner de bons fruits ?
- La pression qu'exerce le gibier sur la station ne voue-t-elle pas les efforts de la nature à l'échec ? Dans certaines forêts, le renouvellement naturel est bien trop menacé par le gibier pour être une option pertinente.



- La génération spontanée issue de la régénération naturelle sera-t-elle adaptée aux conditions climatiques de la station dans 30, 50 ou 100 ans ?

Il revient dès lors au forestier de confronter les facteurs limitants aux avantages de ce mode de renouvellement.

La régénération naturelle est avantageuse en coût, car elle ne nécessite pas l'achat de plants et se prête à des terrains peu accessibles à la plantation ou à des stations en lesquelles les essences principales sont bien adaptées et portent de beaux fruits. Mais ce qui paraît une solution économique à première vue ne l'est pas toujours sur le long terme. En effet, si la régénération naturelle peine à se mettre en place en dépit des travaux exécutés en ce sens, ce peut être au bout du compte une perte économique et écologique, puisque la régénération de la forêt sera plus longue.

C'est pourquoi il convient avant tout de poser un diagnostic. Celui-ci est très concret : s'il y a déjà assez de semis (entre 2000 et 5000 à l'hectare), que les arbres semenciers ne sont pas trop espacés (une fois et demi à deux fois leur hauteur), qu'ils sont âgés de plus de 35 ans et ont des fructifications fréquentes (c'est-à-dire moins de tous les trois ans pour les hêtres ou les chênes) et que la végétation concurrente est peu importante, alors les conditions sont favorables à une régénération naturelle. Sinon, il faudra envisager une régénération artificielle, sachant qu'il est possible de mêler les deux dans une même forêt.



Foret de Pont de Buis, Bretagne



Comment s'effectue la régénération naturelle ?

La régénération naturelle est assez simple quoique délicate à mettre en place. Il convient surtout, pour le forestier, de veiller à ce que ses petits plants soient protégés des prédateurs mais aussi d'une lumière et d'une sécheresse excessives. Autrefois, on ouvrait vite le couvert pour laisser croître les petits chênes, mais à présent les forestiers favorisent les levées en demi-lumière, et non plus en pleine lumière à cause des sécheresses plus récurrentes qui font courir un risque aux plants.

L'inconvénient d'une régénération naturelle est que, même lorsque le diagnostic est très favorable, les conditions de repeuplement sont toujours un peu aléatoires car les graines qui germent sont plus fragiles que de jeunes plants installés. Il est par ailleurs plus difficile de protéger une régénération naturelle de l'attaque des rongeurs et du gibier que des plants mis en terre par les forestiers et immédiatement protégés. Par ailleurs, la régénération naturelle pure ne permet pas d'introduire de nouvelles essences dans la station.

Comment effectuer une régénération artificielle ?

Le principe de la régénération artificielle est une opération de plantation consistant à mettre en terre des plants provenant de pépinières dans une parcelle préparée à cet effet. La régénération artificielle ne doit pas être vue comme une action de l'homme contre-nature mais comme une aide de l'homme à la nature dont il ne fait qu'accélérer l'œuvre.

Si la régénération artificielle est généralement plus coûteuse, elle est également moins aléatoire et donc souvent plus efficace. Elle permet en outre de sélectionner les meilleurs individus et d'introduire des essences qui résisteront mieux aux variations climatiques ou qui apporteront dans le peuplement de la diversité qui est une clé de la résilience des forêts.

Avant de planter les petits arbres, le sol doit être préparé par les forestiers. Les plants sont généralement mis en terre en ligne, ce qui donne l'impression d'une forêt plantée, mais au fur et à mesure des éclaircies qui seront réalisées, un certain nombre d'entre eux étant prélevés, cela finit, après plusieurs décennies, par former une vraie forêt telle qu'on les imagine. Au cours des deux ou trois années suivant la plantation, le forestier procèdera à un regarni si plus de 25% des plants mis en terre sont morts. Ensuite, les travaux d'entretien seront les mêmes que dans une forêt qui a poussé par régénération naturelle. Et le résultat sera absolument identique.





LA PESTE PORCINE AFRICAINE EN 14 QUESTIONS

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale hémorragique qui touche les porcs domestiques et les sangliers et n'est pas contagieuse pour l'Homme. Présente aujourd'hui dans certains pays d'Europe et d'Asie, elle représente une menace pour les filières professionnelles concernées. L'Anses mène des travaux pour mieux détecter le virus et fournit un appui technique et scientifique aux autorités pour la mise en place de mesures de gestion efficaces afin d'éviter l'introduction et la propagation de la maladie en France.

Qu'est-ce que la peste porcine africaine ?

La Peste Porcine Africaine (PPA), aussi appelée Fièvre Porcine Africaine, est une maladie virale à l'origine d'un syndrome hémorragique souvent fatal dans ses formes aiguës chez les suidés domestiques et sauvages uniquement. Contagieuse chez les suidés européens, elle est inapparente chez les suidés sauvages africains (potamochères et phacochères) et non transmissible à l'Homme. L'agent pathogène responsable de la peste porcine africaine est un virus à ADN de la famille des Asfarviridés. Cette maladie entraîne des pertes économiques majeures en raison de son taux de mortalité élevé et des restrictions commerciales imposées aux pays touchés. La PPA est classée danger sanitaire de 1ère catégorie en France.

Quelle est son histoire ?

Cette maladie existe depuis au moins un siècle chez les suidés sauvages d'Afrique subsaharienne (potamochères, phacochères et autres hylochères) qui ne développent pourtant aucun symptôme. Décrite pour la première fois au Kenya en 1921, la PPA s'est propagée en Afrique d'individu à individu ainsi que par les morsures de tiques molles et est devenue endémique en région subsaharienne.

Ses premières incursions en dehors de l'Afrique datent des années 60, en lien avec le développement du commerce international. Les foyers américains ont été assez rapidement éradiqués comme les européens, sauf pour la péninsule ibérique où il a fallu attendre 1995 et pour la Sardaigne où la PPA est devenue enzootique depuis son introduction en 1978.

En 2007, le continent européen est de nouveau touché, avec une première détection de foyers en élevage porcin en Géorgie. Un déchargement de morceaux de viande de porcs contaminés d'un bateau serait à l'origine de l'introduction du virus sur le continent.

Tous les modes de diffusion de la PPA sont possibles, et les récents événements survenus dans la faune sauvage en Belgique, à plusieurs milliers de kilomètres des autres pays européens infectés, d'une part, et en Allemagne, à quelques kilomètres de la frontière polonaise et d'une zone infectée par la PPA d'autre part, illustrent cette diversité de modes de propagation.

L'Homme peut-il être contaminé ?

Non, la peste porcine africaine n'est pas transmissible à l'Homme.

Quels sont les animaux concernés ?

En Europe, la peste porcine africaine touche exclusivement :

- les porcs domestiques ;
- les sangliers.

Pourquoi les suidés sauvages africains ne sont pas sensibles à cette maladie ?



En Afrique, dans le cadre du cycle sylvatique, le virus circule entre les tiques molles présentes dans les terriers et les jeunes phacochères qui développent une virémie mais y survivent. Le virus n'est plus détecté chez les adultes. Il est probable que le système immunitaire des phacochères a appris de longue date à maîtriser l'infection dans le cadre d'une adaptation virus/hôte mais les déterminants de ces mécanismes restent inconnus à ce jour.

Quelles sont les sources de contamination ?

Un animal sain peut être contaminé :

- par contact avec un animal infecté introduit sur notre territoire ou avec un cadavre d'animal infecté (le virus y survit plusieurs mois) ;
- par consommation d'aliments contaminés par le virus comme la viande et/ou les produits à base de viande de porcs ou de sangliers tels que les produits de fumaison et salaison dans lesquels le virus peut survivre plus de deux mois.

La persistance du virus dans la viande est en général à l'origine de plusieurs foyers de PPA, plus ou moins éloignés, par distribution aux animaux de déchets de cuisine et de table non traités (eaux grasses, déchets, denrées alimentaires, plasmas insuffisamment traités thermiquement). A noter que cette pratique est interdite en Europe pour les animaux d'élevage. Cependant, il n'est pas exclu que des sangliers sauvages soient en contact avec de tels déchets et puissent être ainsi contaminés.

- par piqûre de tiques du genre *Ornithodoros* : ces tiques molles ingèrent le virus en se nourrissant du sang d'animaux contaminés, puis le transmettent en piquant d'autres animaux sensibles. A noter que ces tiques molles n'ont pas été identifiées en France et que l'avis de l'Anses sur le rôle des arthropodes dans la propagation de la PPA indique la probabilité d'introduction et d'extension de tiques molles du genre *Ornithodoros sensu stricto* en France métropolitaine est considérée comme quasi-nulle (1 sur une échelle de 0 à 9) ;
- par contact avec des véhicules, des personnes, ou des matériels contaminés. Etant donné la très grande résistance du virus dans le milieu extérieur, tout matériel souillé (vêtements, bottes, aiguilles...) peut favoriser la transmission indirecte du virus.

Quels sont les symptômes et comment diagnostiquer la peste porcine africaine ?

Il existe 3 niveaux de virulence de la maladie :

- la forme aiguë ;
- la forme subaiguë ;
- la forme chronique.

Les symptômes et lésions sont similaires à ceux décrits pour la peste porcine classique (maladie "rouge") :

- hyperthermie ;
- désordres hématologiques ;
- rougeurs cutanées ;
- anorexie ;
- léthargie ;
- troubles de la coordination ;
- vomissements ;
- diarrhée.

La mort survient en 4 à 13 jours avec un taux de 100 % lors de la forme aiguë, en 30 à 40 jours avec une mortalité moindre lors de la forme subaiguë. La maladie peut évoluer pendant plusieurs mois lors de la forme chronique.

Seules les analyses de laboratoire (virologiques et/ou sérologiques) permettent de poser un diagnostic de certitude et de différencier la PPA de la peste porcine classique.



Existe-il un traitement / vaccin ?

A ce jour, il n'existe ni traitement, ni vaccin commercialisé permettant de lutter contre cette maladie. Le virus responsable de la PPA, seul membre de sa famille virale des *Asfarviridae*, est un virus à ADN très complexe et de très grande taille. Il infecte les cellules de la lignée monocytes-macrophages, et détourne la réponse immunitaire à son profit. Son génome n'a pu être séquencé en entier que ces dernières années et les gènes impliqués dans la virulence ou la protection ne sont pas encore tous identifiés, ce qui complique la mise au point de vaccin fiable et efficace. Le Laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort a développé un candidat vaccin qui a fait l'objet d'une demande de brevet. Ce vaccin a donné de bons résultats d'innocuité et d'efficacité, des études sont en cours pour permettre son éventuelle production à l'échelle industrielle.

Que faire si je suspecte un cas de PPA ?

Si vous suspectez un cas de peste porcine africaine (PPA), contactez sans tarder votre vétérinaire.

Quels sont les pays touchés ?

Depuis 2014, la peste porcine africaine (PPA) s'est invitée dans l'Union européenne, en premier en Pologne et dans les pays Baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie) où elle est devenue enzootique chez les sangliers sauvages. L'infection a atteint de nouveaux pays, Moldavie (2016), Roumanie (2017), République Tchèque (2017) et plus récemment la Hongrie (avril 2018), la Belgique (septembre 2018), l'Allemagne (septembre 2020) et l'Italie continentale (janvier 2022).

Le continent asiatique est aussi touché, la Chine en août 2018, la Mongolie en janvier 2019, Taiwan et le Vietnam en février 2019, tout comme le continent américain : République dominicaine (2021) dans les Caraïbes. Le risque de diffusion est devenu mondial.

Pour en savoir plus, consultez la Plateforme Epidémiologie Santé Animale et notamment la carte interactive dédiée à la PPA.

Quelles sont les conséquences de la peste porcine africaine ?

La peste porcine africaine (PPA) entraîne des pertes économiques majeures en filière de production porcine, en raison de son taux de mortalité élevé et des restrictions commerciales imposées aux pays touchés. A titre d'exemple, la Chine, premier producteur mondial de porcs, a perdu plus de 6,7 millions de porcs depuis le début de l'épizootie sur son territoire en août 2018.

En France, la PPA est classée danger sanitaire de 1ère catégorie.

Quelles sont les mesures pour prévenir la peste porcine africaine en France ?

En septembre 2018, le ministère de l'Agriculture a mis en place un plan d'actions intitulé : "Organisation de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre la peste porcine africaine".

Pour prévenir le risque d'introduction du virus en France, des mesures de sensibilisation (affiches, spots radio ...) ont notamment été mises en place. Elles sont destinées au grand public comme à des acteurs plus ciblés : éleveurs, transporteurs, vétérinaires, techniciens, chasseurs, travailleurs originaires des pays touchés.

Pour surveiller la propagation du virus, il est par exemple demandé :

- **pour la faune domestique** : de notifier tout signe clinique, lésions, ou surmortalité pour lesquels la présence des pestes porcines ne peut être exclue ;
- **pour la faune sauvage** : de signaler toute mortalité de sanglier auprès du réseau [SAGIR](#).



Enfin, **pour lutter contre la PPA**, des zones (intitulées « zone blanche de dépeuplement »), situées près des zones réglementées ou sévissent les cas de PPA en Belgique, ont été clôturées et dépeuplées par les chasseurs, l'Office Français de la Biodiversité et l'Office Nationale des forêts.

Que dois-je faire si je suis éleveur / chasseur / simple citoyen ?

Vous êtes un éleveur :

- avant d'acheter de l'alimentation, de la litière ou des porcs, assurez-vous qu'ils proviennent de fermes fiables qui ont pris les mesures nécessaires pour protéger leur exploitation du virus ;
- ne laissez pas vos cochons être en contact avec des sangliers ou des porcs d'autres fermes ;
- ne donnez jamais de déchets de cuisine aux porcs ;
- évitez l'élevage en plein air dans les zones affectées par la PPA.

Vous êtes un chasseur :

Pendant la chasse :

- ne laissez pas de viscères de sangliers dans les forêts ;
- ne laissez pas de nourriture ou de déchets dans les zones où les sangliers peuvent être présents.

Après la chasse :

- ne soyez pas en contact avec des porcs domestiques ;
- lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ;
- nettoyez et désinfectez vos bottes, le matériel et les véhicules utilisés (y compris les roues et l'intérieur du véhicule).

Si vous êtes allés chasser dans un pays infecté, il vous est demandé d'éviter de :

- ramener des trophées de chasse en France ;
- importer des sangliers des pays infectés.

Vous êtes un citoyen ou chauffeur routier :

- évitez de ramener en France de la viande ou de la charcuterie de pays infectés ;
- sur les aires d'autoroute, lors des promenades en forêt, ... veillez à jeter vos déchets alimentaires dans les poubelles.

Dans tous les cas :

Si vous trouvez un sanglier mort, même si la zone n'a pas été touchée par la PPA, **contactez sans attendre les autorités vétérinaires officielles via le réseau SAGIR**.

Quel est le rôle de l'Anses ?

À travers son laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort, Laboratoire national de référence pour la peste porcine africaine (PPA) depuis 2001 et son laboratoire de la rage et de la faune sauvage basé à Nancy, l'Anses réalise des travaux de recherche pour :

- surveiller la propagation de la maladie dans les pays voisins ;
- diagnostiquer la PPA grâce à des outils de détection virologique et sérologique fiables ;
- analyser les mécanismes de pathogénie du virus chez le porc pour trouver un vaccin ;
- étudier le rôle de vecteur et de réservoir des tiques molles européennes ;



- étudier la propagation potentielle du virus intra et inter-espèces grâce à la modélisation d'une part, et à la connaissance des systèmes d'élevages de porcs et du comportement des sangliers sauvages et de la dynamique de leurs populations d'autre part.

Après la détection d'un foyer de PPA en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière française, l'Anses a constitué en urgence un groupe d'expertise collective, rassemblant des experts virologistes, épidémiologistes et biologistes, dont certains sont issus des laboratoires précités.

[La peste porcine africaine en 14 questions | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)